

# Le Conseil d'Etat siège sans paperasse

**PREMIÈRE** • Le Gouvernement fribourgeois a ouvert la porte de l'une de ses séances à un photographe et un journaliste de «La Liberté» pour témoigner de son passage à l'ère informatique et de l'abandon du papier.



Le Conseil d'Etat fribourgeois dans son écrin et devant ses écrans, avec, dans l'ordre, sur la photo principale: Maurice Ropraz, Georges Godel, Beat Vonlanthen, la chancière Danielle Gagnaux, la présidente Anne-Claude Demierre, le vice-chancelier Olivier Curty, Erwin Jutzet, Marie Garnier et Jean-Pierre Siggen.

PHOTOS ALAIN WICHT  
TEXTE PHILIPPE CASTELLA

C'est le tabernacle de la politique fribourgeoise. Depuis l'introduction des lumières électriques, rien n'y a changé ou presque. Et voilà que depuis trois mois, le gris des classeurs fédéraux a cédé la place au gris d'ordinateurs portables. La salle du Conseil d'Etat est passée à l'ère informatique. Câbles et blocs multiprises jonchent le sol, prouvant que la révolution est en cours.

Une révolution qui a incité le Conseil d'Etat à une autre grande première. Pour la première fois en effet, il a autorisé un photographe et un journaliste à participer à l'une de ses séances. Du moins à une partie de celle-ci, histoire de témoigner du changement d'ère.

## D'humeur taquine

En ce lundi matin, juste avant le début de la séance, l'humeur est taquine au sein du collège. En cause de Saint-Nicolas qui a brocardé les ânes du gouvernement, de l'assemblée communale de Saint-Antoine, patrie de Beat Vonlanthen, ou des anciens conseillers d'Etat dont on attend surtout qu'ils se taisent. «T'arriveras à faire ça, toi, Marie?», lance un collègue à Marie Garnier. Eclat de rire général.

La séance débute avec dix bonnes minutes d'avance. L'ambiance change d'un coup. Le vouvoiement remplace le tutoiement. Plus de prénom, mais des «Monsieur le directeur» ou «Madame la directrice». Un protocole un peu théâtral, non? «J'y étais habitué avant d'arriver au Conseil d'Etat. C'était pareil au Conseil communal de Bulle», ex-

plique Anne-Claude Demierre. Pour la présidente, «c'est un protocole important. Cela évite une personnalisation des conflits et cela aide à maintenir un ton respectueux, tout le temps».

Dans la salle, les clics de souris ont remplacé ceux des fermetures de classeurs. La plupart des ministres ont pour seul document papier à côté de leur ordinateur portable le bordereau du jour, soit le tractanda de la séance, où figurent 60 points en ce lundi. Ils sortiront aussi plus tard de leur serviette les dossiers de leur direction, afin d'y annoter à l'ancienne, au stylo, les modifications souhaitées par le collège.

## «Même pour des nuls»

Mais pour le reste, tout est informatisé. Chaque conseiller, et lui seul, dispose sur son ordinateur de toutes les remarques qu'ont pu faire ses proches collaborateurs (secrétaire général, chefs de service, etc.) sur chaque dossier discuté durant la séance. Cela sous forme de notes ajoutées aux documents.

Les ministres sont enchantés. «C'est vraiment le top», confie Georges Godel. «Même pour des gens qui sont nuls en informatique comme moi, ça fonctionne très bien.»

Ils s'y sont tous convertis sans rechigner, au grand étonnement de la présidente Anne-Claude Demierre. Après une petite séance de formation fin août, ils se sont tous pointés à la séance suivante avec leur portable, sauf Isabelle Chassot, qui n'a pas voulu faire le pas pour ses deux derniers mois au gouvernement. Mais son successeur Jean-

Pierre Siggen s'y est mis lui aussi.

Les avantages du passage au numérique sont nombreux. Ils dépassent largement les économies de papier et la philosophie du développement durable.

## Serviette à revendre

Ce sont des piles de documents à transporter en moins. Ceux pour une seule séance du Conseil d'Etat remplissaient facilement deux classeurs. fédéraux, à multiplier par les sept ministres, plus la chancière et

le vice-chancelier. «Je pourrais presque revendre ma grosse serviette à roulette», plaisante Georges Godel.

«C'est une souplesse d'esprit qu'il a fallu adopter pour travailler de manière différente», reconnaît Maurice Ropraz. «Mais on gagne du temps. On reçoit tous les documents un jour plus tôt.» Ils sont disponibles dès le jeudi après midi au lieu du vendredi en vue de la séance traditionnelle du mardi – elle a eu lieu exceptionnellement le lundi cette semaine

parce qu'il y a session du Grand Conseil.

Autre avantage: les documents sont accessibles où que soit le conseiller d'Etat, dans toute la Suisse ainsi qu'à l'étranger. Et même lorsqu'il voyage à l'intérieur du canton de Fribourg, il n'a plus besoin de repasser à son bureau pour chercher les documents ou se les faire apporter.

Il y a davantage de contraintes en revanche en amont. La numérisation implique que tous les do-

cuments soient prêts dans les délais. «C'est plus rigide au niveau de l'ordre du jour, mais c'est un plus», assure la chancière Danielle Gagnaux, pour qui c'est avant tout «une discipline à prendre».

Autre contrainte, celle de la lecture à l'écran. L'ancienne libraire qu'est Anne-Claude Demierre confesse avoir toujours eu de la peine à lire sur un écran. Elle s'y est forcée, les avantages l'emportant largement sur cet inconvénient. I

## «LA POINTE DE L'ICEBERG»

«La gouvernance sans papier, ce n'est que la pointe de l'iceberg», explique la chancière Danielle Gagnaux. Derrière les séances du Conseil d'Etat avec écran se cache tout un système de gestion et de suivi informatisé des affaires. La démarche a été lancée peu après son arrivée à la chancellerie il y a huit ans. Après des essais peu concluants avec un premier logiciel, l'Etat de Fribourg s'est tourné vers un outil adopté dans de nombreux cantons allemands appelé CMI Konsul. L'abandon du papier pour les séances du Conseil d'Etat ne constitue qu'une étape dans ce processus. La prochaine est l'implémentation, en cours, du système au sein du parlement cantonal. Puis ce sera au tour de chacune des sept directions de se convertir à cette informatisation généralisée. Le coût de l'opération est relativement modeste. Sans déduire

les économies de papier et d'impression, le Conseil d'Etat a déboursé 800 000 francs pour ce transfert en frais de licences, de mise en place et de matériel. Chaque ministre est équipé d'un ordinateur portable, avec un écran tactile qui peut pivoter pour être utilisé comme une tablette.

**Et la sécurité?** «On a un réseau hypersécurisé», assure la chancière. Pour elle, l'accès aux données sensibles est aussi protégé qu'avant si ce n'est davantage.

Le canton de Fribourg est loin de faire cavalier seul dans ce domaine. De nombreux autres cantons se sont convertis à la gouvernance sans papier ou sont en train de le faire. Certaines communes ont aussi fait le pas, à l'exemple de Châtel-Saint-Denis («La Liberté» du 11 mai 2012) et de Chiètres.

PHC